



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

Procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2019

Présences :

M. Jean-François Dazé, directeur
M. Carl Émile, parent
M. Benoît Tousignant, parent
M. Alexandre Bustros, parent
M. Yvon Roux, enseignant
Mme Diane Bérubé, enseignante
Mme Roxane Carboni, directrice adjointe
Mme Isabelle Jameson, parent
Mme Véronique Dallaire, parent
Mme Marie-Pier Larivée, parent
Mme Gladys Saint-Amour, responsable du s.d.g.

Absences :

Mme Johanne Berthiaume, enseignante

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 18h41.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée (2 min.)

Mme Isabelle Jameson propose la nomination de M. Carl Émile à titre de secrétaire de l'assemblée appuyée par Mme Véronique Dallaire. Adopté à l'unanimité.

3. Quorum (1 min.)

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean-François Dazé propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout d'un point varia soit : mise à jour du dossier d'eau potable à l'école.

La proposition est appuyée par M. Carl Émile et adoptée à l'unanimité.

5. Point ouvert au public

Aucun public

6. Mot de la direction

M. Dazé se présente au CÉ, il fait part de son appréciation d'être le nouveau directeur de l'école, il constate une école bien organisée, il a pris connaissance du budget et les finances sont en bon état tout comme l'école et va travailler dans la continuité avec l'équipe école et les parents pour le bien être des élèves.



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

7. Mot du Président

Après son élection, M. Carl Émile confirme qu'il se dévouera à son rôle de président, il mentionne être impliqué depuis plusieurs années sur le CÉ et ce qu'il trouve admirable est l'esprit de collaboration entre les intervenants et à chaque situation, le CÉ réussit à trouver une solution qui convient à tous. Son souhait est de continuer dans ce même esprit de travail d'équipe.

8. Dossiers décisionnels

8.1 Élection pour la présidence

Mme Isabelle Jameson propose la nomination de M. Carl Émile à titre de président du CÉ. Pour l'année 2019-2020. Cette proposition est appuyée par M. Yvon Proposé par Mme Isabelle Jameson et secondé par M. Yvon Roux. Adoptée à l'unanimité.

8.2 Calendrier des rencontres pour l'année 2019-2020

Les rencontres auront lieu les mardis à compter de 18h30. Les membres du CÉ s'entendent sur le fait que les rencontres débuteront à l'heure et l'intention est de ne pas dépasser 21h00. Les dates suivantes ont été retenues pour les prochaines rencontres. 19 novembre, 17 décembre, 28 janvier, 10 mars, 14 avril, 12 mai et 16 juin. Les dates sont sujet à changement si requis.

Mme Isabelle Jameson propose l'adoption du calendrier des rencontres avec les dates proposées, appuyée par M. Carl Émile. Adopté à l'unanimité.

8.3 Frais demandés aux parents pour les sorties

Le CÉ autorise aux enseignants de réclamer aux parents des élèves des frais pour les sorties. Un maximum de 25\$ pourra être demandé aux parents.

Mme Isabelle Jameson propose l'acceptation de cette mesure, appuyée par M. Benoit Tousignant. Adoptée à l'unanimité.

8.4 Budget de fonctionnement du CÉ (400\$)

Les membres du CÉ conviennent d'utiliser cette somme pour subventionner les activités des élèves (ex: album de finissants).

Mme Isabelle Jameson propose l'acceptation de cette mesure, appuyée par M. Benoit Tousignant. Adoptée à l'unanimité.



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

8.5 Plan de réussite et nouveau projet éducatif

Le plan de réussite et le nouveau projet éducatif sont mis en place pour la 1^e année et le tout sera suivi et monitoré par la direction de l'école. L'accent sera mis sur la lecture. Un suivi du plan de réussite sera fait au CE par la direction.

Mme Roxane Carboni fera le suivi avec la CSDM pour s'assurer que le tout est accessible sur le site Internet de l'école et M. Dazé en fera mention lors de sa prochaine communication avec les parents.

8.6 Acceptation de sorties

Les classes 5363 et 5367 : Salon du livre. Coût du transport en commun. 3.50\$ qui sera demande aux parents.

Groupe de Nancy, Yvon, 3^e : pièce de théâtre Invention a 2 voies, jeudi et vendredi 24 et 25 octobre, au théâtre des écuries. Sortie gratuite.

Diane, Nancy, Camille, Josée : 6.00\$ par élève mais pas de cout Spectacle suite ténébreuse a eu lieu à l'Agora de la danse

Championnat de mini soccer 20 septembre, paye par le budget on bouge au cube

4 novembre : BNQ - explorer le Nord, classe de bureau et Josée. Transport à pied, gratuit.

Sur proposition de M. Benoit Tousignant et appuyé par M. Carl Émile, il est résolu d'approuver les sorties. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

8.7 Campagne Leucan

Un des élèves en 2^e année est atteint d'un cancer et donc dans cette optique l'école voudrait participer à une campagne de Leucan pour ramasser les fonds lors de leur passage de l'Halloween.

Cette campagne vise les parents et non les enfants, c'est sur une base volontaire, c'est pour une cause sociale et non pour financer des activités.

M. Alexandre Bustros propose d'accepter cette demande de financement, appuyé par Mme Isabelle Jameson.

8.8 Calendrier scolaire

Une situation de débalancement du calendrier scolaire, plus précisément, des journées pédagogiques s'est produite avec la marche du 27 septembre. Suite à cette journée de marche, la journée pédagogique prévue le 24 avril a été annulée et par conséquent, la direction propose de déplacer une journée pédagogique pour mieux balancer le calendrier scolaire.



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

3 options sont regardées soit de déplacer la journée du 21 novembre, le 12 février ou le 28 février. Chacune de ces options a ses avantages et ses inconvénients et les membres du CÉ ont fait part de leur préférence parmi ces 3 options. Il est convenu que le choix de déplacer une de ces 3 journées reviendra aux enseignants et le CÉ approuve ce changement.

Carl Émile propose que M. Jean-François Dazé présente les 3 dates potentielles aux enseignants afin de déplacer une journée pédagogique pour mieux balancer le calendrier. Cette proposition est appuyée par Véronique Dallaire. Adoptée à l'unanimité.

Le choix de la date retenue qui sera déplacée comme jour pédagogique sera communiqué aux parents par M. Jean-François Dazé.

8.9 Vote par courriel

Les membres du CÉ s'entendent que les votes par courriel seront des pratiques utilisés pour les décisions rapides qui doivent être prises.

M. Alexandre Bustros propose d'accepter cette proposition, appuyé par Mme Isabelle Jameson.

9. Dossiers d'information

9.1 Rôle du conseil d'établissement, règles et procédures

M. Jean-François Dazé partagera les règles de régie interne à l'ensemble des membres du CÉ afin de prendre connaissance du rôle du conseil. La présentation effectuée à l'assemblée générale qui décrit le rôle du CÉ sera également partagée aux membres.

9.2 Délégué au comité de parents

Une réunion a eu lieu ce mois-ci. Mme Isabelle Jameson était présente à titre de délégué nommé pour représenter l'école. Les élections auront lieu à la fin du mois pour les postes de représentants des délégués de parents. Des discussions ont également eu lieu en lien avec le projet de loi 40. Deux rencontres par mois seront tenues, soit une pour la région sud et l'autre pour toutes les écoles de la CSDM.

9.3 OPP

Demande de financement pour la vente des sapins de Noël pour financer le party de fin d'année, le bal des flocons, la soirée cinéma.



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

Les 25 novembre et 5 décembre prochains, des kiosques seront installés à l'école pour la vente des sapins et ceux-ci seront par la suite disponibles directement à l'école. Le profit net visé est de 1 400\$.

Le CE propose de ne pas imprimer le papier pour mettre des copies dans les agendas afin de limiter l'utilisation du papier. Cette recommandation sera faite au comité organisateur de cette initiative.

M. Carl Émile propose d'accepter cette demande de financement, appuyé par M. Benoit Tousignant. Adopté à l'unanimité.

9.4 Service de garde

Geneviève est absente et Gladys prend la relève par intérim. Il y a plusieurs nouveaux membres dans l'équipe du service de garde et donc une période d'adaptation est en cours.

Pour les activités, en décembre, il y aura une pièce de théâtre gratuite qui sera présentée aux 1^e, 2^e et 3^e années.

Roxanne Carboni a apporté plusieurs idées et façon de faire pour améliorer le travail des éducateurs.

Pour les activités en lien avec le zéro déchet, le tout sera relancé cet automne (après les activités de novembre).

Une communication sera effectuée pour expliquer le fonctionnement du registre de signature des parents lors de la récupération des élèves à la fin de la journée.

Une boîte de récupération des denrées pour la guignolée sera installée à l'intérieur de l'école. Une précision sera faite également pour dire ce qui est accepté ou non. La date limite pour le dépôt des denrées sera le 11 décembre. Des rappels seront faits aux parents

9.5 Retour sur l'assemblée générale et rencontre de parents

L'idée de tenir l'assemblée générale en même temps que la rencontre de parents n'a pas apporté les gains escomptés. Des problèmes techniques se sont produits et la rencontre fut expéditive car les délais étaient serrés et cela a laissé peu de temps pour la période de questions générant un certain mécontentement. Un point de suivi sera fait par le président du CÉ à la rencontre de juin 2020 afin de planifier et organiser la prochaine assemblée dans une formule plus adéquate.

9.6 Cour d'école

Les délais sont plus longs que prévus. Les travaux auront lieu d'ici la fin octobre afin de rendre la cour utilisable et fonctionnelle. Une note sera envoyée aux parents afin de les informer de l'évolution du projet.



École Saint-Arsène

6972, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H5
Téléphone : 514 596-5011
Télécopieur : 514 596-5012
http://www.csdm.qc.ca/st_arsene
starsene@csdm.qc.ca

9.7 Correspondance

La correspondance sera transmise par courriel.

9.8 Photo des membres du conseil d'établissement

Les membres prennent la photo qui sera publiée dans le prochain Tableau noir.

9.9 Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 19 novembre selon le calendrier établi.

9.10 Varia

Un point est ajouté au varia, soit le dossier de l'eau potable (plomb).

M. Jean-François Dazé explique que la CSDM travaille avec les instances expertes en la matière afin de procéder aux analyses d'eau dans les écoles dans un avenir rapproché (aucun détail quant aux dates précises).

Globalement, il y a un faible pourcentage d'école où il y a un haut taux de plomb dans l'eau et les dernières analyses faites à l'école il y a quelques années ne révélaient pas de problématique en ce sens.

Cela dit, étant donné la sensibilité de ce dossier et le besoin de précisions et de clarté par les membres du CÉ, un suivi sera fait par le directeur en fonction des mises à jour qu'il recevra des différentes instances impliquées dans le dossier.

9.11 Clôture de la réunion

M. Carl Émile propose la clôture de la réunion à 21H23.

Appuyée par Mme Isabelle Jameson. Adoptée à l'unanimité.

Afin d'assurer le quorum des assemblées, veuillez aviser la direction en cas d'absence.